

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 novembre 2022

I. Approbation de la note stratégique « Chaire de Professeur Junior de l'Université d'Orléans pour la période 2023-2025 »

La note ci-annexée présente les demandes de Chaires de Professeurs Juniors (CPJ) souhaitées par l'établissement au titre de la période 2023-2025.

Elle explique comment ces demandes participent à la stratégie et à la politique scientifique de l'université d'Orléans.

Le Conseil d'administration approuve la note stratégique « Chaire de Professeur Junior de l'Université d'Orléans pour la période 2023-2025 ».

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	32

Quorum :	atteint
Membres présents :	15
Membres représentés :	7
Total :	22

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	22
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 29/11/2022

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Note Stratégique Chaire de Professeur Junior de l'Université d'Orléans

Prévision pluriannuelle de la demande de CPJ souhaitée :

	2023	2024	2025
Nombre de CPJ souhaité	2	3	2

Stratégie et Politique scientifique sur la période 2023-2025

L'université d'Orléans (UO) est une université pluridisciplinaire, aujourd'hui « sans santé » mais avec un CHU naissant (décembre 2022) et une faculté de médecine en devenir (un département de formation médicale créée en sept. 2022 avec pour objectif l'ouverture d'une UFR de médecine en 2025).

Les points forts de la recherche, reconnue au travers des différents indicateurs (dont le classement de Shanghai) sont : les sciences de la terre (Shanghai 151-200), les mathématiques (201), les sciences atmosphériques (301), les sciences biologiques humaines (401) et l'économie (401 en 2021). Ces positionnements de haut niveau sont le fruit d'un écosystème local riche sur ces thèmes avec la présence d'un campus du CNRS, du siège national du BRGM ainsi que d'un site de l'INRAe.

La stratégie de l'UO est de renforcer ses domaines de spécialités en développant des synergies entre ces domaines et d'accompagner l'émergence de nouvelles thématiques dans les secteurs du numérique au sens de la data (Ecole de la Data en Droit avec la justice prédictive, Transition numérique au sens de l'université européenne Athena, data/IA au sens de la Graduate School Orléans Numérique, ...); de la santé (Accélérateur de recherche technologique INSERM, faculté de médecine, paramédical dans le projet PIA4 ExcellenceS Minerve); de la linguistique (corpus oral et traitement numérique)

En plus de son positionnement international, l'UO développe une stratégie de développement territorial allant de la définition à la mise en place, avec la région, de programmes structurants appelés ARD « Ambition Recherche Développement ». Ces programmes visent à structurer la recherche, l'innovation et la formation en lien avec les compétences (privées) présentes en région. Cette stratégie est porteuse d'une forte dynamique locale dans les domaines pharmaceutique, de la cosmétique, des multimatériaux ou encore de l'énergie. L'université aspire à renforcer la recherche fondamentale et appliquée dans ces domaines, pour alimenter l'ensemble de l'écosystème local et asseoir son rayonnement international.

Les éléments ci-après développent ces axes en précisant comment les demandes de Chaires Professeur Junior (CPJ) participeront à cette stratégie.

Synergie des excellences : Economie et Géosciences

L'objectif ici est d'installer une synergie forte entre deux domaines d'excellence de l'UO, l'économie et les géosciences, au service d'un enjeu national majeur : l'économie des matières minérales stratégiques (i.e. terres rares pour la motorisation électrique ou l'informatique, etc.). La chaire proposée vise à renforcer les liens fort de coopération scientifique existants avec le BRGM pour développer un axe essentiel pour l'avenir, à savoir une connaissance prédictive de l'économie circulaire des matières minérales (rares).

Suite au rapport Varin sur la sécurisation de l'approvisionnement en matières premières minérales, l'observatoire national des ressources minérales (OFREMI), adossé au BRGM, a été créé à Orléans. Celui-ci vise à produire des travaux d'intelligence minérale faisant appel à différentes disciplines (économie, sciences de la terre, géopolitique, sociologie, etc.). La création d'une chaire UO-BRGM constituerait un appui important pour l'OFREMI et apporterait un concours scientifique essentiel en

économie des ressources minérales sur l'ensemble de leur cycle de vie. Ce projet de CPJ, soutenu par le BRGM qui propose d'y apporter des moyens, aura un effet structurant important. Il étendra le lien BRGM/UO au-delà de celui des géosciences (existant à travers l'OSUC).

Demandée au titre du contingent 2023.

Droit et gouvernance de la Santé publique - CPJ CRJP/MSH

La création de la faculté de médecine et l'existence d'une longue tradition en droit à Orléans conduisent à une réflexion sur les questions des politiques de la santé. Le CRJP (Centre de Recherche Juridique Pothier), reconnu dans le domaine du droit privé et du droit public, a participé à plusieurs projets en lien avec les questions de la santé : le projet régional POPSU, qui porte sur le lien entre santé et métropolisation, notamment sous les angles du droit et des politiques publiques ; le cycle de conférences « science et conscience », qui réunit autour de grandes thématiques sociétales des juristes, scientifiques et des praticiens du CHRO. Cette demande de CPJ s'intègre dans les axes « Organisations et gouvernances » et « La personne dans la cité » du CRJP, qui mobilisent et concentrent des compétences individuelles et collectives autour des deux volets du droit de la santé, dans sa dimension droit public (politique de santé, institutions de la santé) et droit privé (droits de la personne malade, droits des usagers du système de santé, bioéthique). Cette CPJ s'intégrera également dans le nouvel axe « La santé dans tous ses états » de la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire, confortant ainsi la volonté d'ancrer la santé dans une approche pluridisciplinaire.

Demandée au titre du contingent 2023.

Cosmétique (ARD Cosmétosciences)

La présence historique de la Cosmetic Valley en région Centre-Val de Loire et la forte implication de l'UO dans les activités de ce pôle de compétitivité ont permis de générer une forte dynamique de recherche en cosmétique. Ainsi l'UO est porteuse depuis 2015 de l'ARD Cosmétosciences en partenariat avec l'Université de Tours, le CNRS, Cosmetic Valley et Le Studium Loire Valley Institute et depuis 2021 du Campus des Métiers et Qualifications Cosméto-Pharma labellisé excellence. Elle est également à l'origine de la création en 2014 du GDR CNRS Cosm'actifs. Cet ARD fédère actuellement 23 équipes de recherche de 10 laboratoires. Plus de 40 projets de recherche collaborative ont été menés en partenariat avec plus de 35 industriels régionaux pour améliorer les compétences recherche et favoriser les retombées socio-économiques en région. Cette dynamique qui va du sourcing végétal au produit fini en passant par l'évaluation de son efficacité et de son innocuité, s'appuie notamment sur la présence du laboratoire ICOA (UMR 7311 UO CNRS) qui héberge un laboratoire commun avec Servier et plusieurs start-ups/entreprises (GreenPharma, Nucleosyn, Starlight), du LBLGC UPRES EA 1207 / USC INRAE 1328, du CBM UPR 4301, du GREMI UMR 7344 ainsi que sur le WeLabCosmetic premier laboratoire favorisant l'entrepreneuriat, pour les étudiants ou les indépendants, et, le lien formation – recherche – Industrie par l'accueil de projets étudiants sur des sujets industriels. Cette CPJ permettra de renforcer la recherche amont et de maintenir les laboratoires au plus haut niveau de leur champ de spécialité.

Demandée au titre du contingent 2024.

Numérique (IA) CPJ LIFO ou IDP

Plusieurs projets autour de la thématique du numérique ont vu le jour à l'UO. Tout d'abord la Graduate School Orléans Numérique, portée par l'UO depuis 4 ans, qui propose une offre de formation complémentaire dans le domaine des sciences de la donnée aux étudiants de Master et aux doctorants ouvrant droit à un Diplôme Universitaire. Par ailleurs, le sujet de la transition numérique sous toutes ses formes est porté depuis 2020 à l'échelle internationale par l'université européenne ATHENA réunissant 9 partenaires, dont l'UO est membre fondateur. Enfin, à travers le projet PIA4 ExcellencES MINERVE obtenu en 2022, l'UO ambitionne d'installer un nouveau modèle de formation fortement ancré dans les laboratoires de recherche permettant l'acquisition de compétences

multidisciplinaires associées à une forte dimension numérique. Il est souhaitable de soutenir et stabiliser les forces naissantes au sein des laboratoires d'Informatique et de mathématiques (laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans (LIFO EA4022) et Institut Denis Poisson (IDP UMR7033))

Demandée au titre du contingent 2024

Biologie de la santé (en soutien au futur laboratoire INSERM)

Le succès des vaccins à ARN messager (ARNm) contre la COVID-19 a permis de mettre en lumière les potentialités des diverses applications thérapeutiques des ARNm pour développer de nouvelles thérapies notamment dans le domaine de l'immunothérapie. En plus des ARNm, les longs ARN non codants (lncRNA) peuvent interagir avec d'autres acides nucléiques, protéines ou lipides, leur conférant des rôles extrêmement intéressants par leur impact sur la transcription, la traduction et même l'épigénétique. Malgré les progrès acquis, des challenges existent notamment pour une meilleure compréhension de l'impact des modifications chimiques nécessaires pour réduire l'immunogénicité de ces ARN en fonction des systèmes de délivrance et des types cellulaires. L'UO va accueillir en 2023, en convention avec l'INSERM, le premier accélérateur de recherche technologique (ART) consacré à la production en masse de ces ARN. Cet ART sera ensuite adossé à une UMR INSERM (2024) regroupant universitaires et hospitaliers travaillant dans le champ de l'immunothérapie. Pour asseoir ce futur laboratoire, il sera demandé une CPJ dans le domaine des ARNm et/ou lncRNA, en lien avec les travaux en cours au CBM (UPR4301 CNRS conventionné avec l'UO).

Demandée au titre du contingent 2024

Multimatériaux en conditions extrêmes (MATEX)

Pour les entreprises, l'innovation est un moyen de répondre au cahier des charges de leurs matériaux, en termes de fiabilité, d'amélioration des propriétés, de sécurité tout en intégrant la valorisation des produits en fin de vie. La région Centre Val de Loire dispose dans ce secteur d'un tissu industriel important composé de plusieurs grands groupes à fort potentiel en recherche et d'un grand nombre de plus petites entreprises pour lesquelles l'accès à l'innovation est moins facile. En parallèle, les centres de recherche académiques des universités d'Orléans et de Tours, de l'INSA CVL et du CNRS disposent d'un ensemble d'expertises scientifiques et techniques dont les apports à l'innovation du secteur des multimatériaux méritent d'être exploités. C'est dans ce contexte que plusieurs laboratoires académiques (CEMTHI UPR3079 CNRS, GREMI UMR7344 UO-CNRS, ICARE UPR3021 CNRS, ICMN UMR7374 UO-CNRS, LaMé EA7494 UO/UT/INSA CVL) ont élaboré un projet les liant étroitement aux entreprises, pôles de compétitivité et centre de ressources technologiques et permettant de lever les verrous actuels dans le domaine des multimatériaux en conditions extrêmes. L'avantage premier de cette approche multimatériaux est de concevoir des matériaux multifonctionnels pouvant répondre à plusieurs sollicitations et pouvant s'adapter à différents environnements. On rejoint dans ce cas le concept de matériau intelligent pour lequel le besoin continu de repousser les limites de fonctionnement, fait de l'étude du comportement des multimatériaux en conditions extrêmes, un passage obligé pour leur développement futur.

Demandée au titre du contingent 2025.

En linguistique sur la Francophonie (futur ILFO)

L'Institut de la Langue Française d'Orléans (ILFO) est un programme en cours d'élaboration sous l'égide du CNRS en partenariat avec le ministère de la Culture (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France et Bibliothèque nationale de France) et les collectivités territoriales (Orléans Métropole et Région Centre Val de Loire). L'objectif est de réunir, autour d'une étude scientifique du français dans toutes ses variétés, les 42 unités de recherche concernées en France et les structures correspondantes à l'international (organismes publics, associations professionnelles). Fondées sur la collecte, la numérisation et le traitement des données constituées

en corpus, l'ILFO s'assigne quatre missions : scientifique, pédagogique, patrimoniale et industrielle. Une CPJ demandée en 2025 renforcerait les travaux menés dans ce domaine à l'UO et plus particulièrement dans le laboratoire LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR7270 UO-UT-CNRS), à partir de l'expérience de l'Enquête Socio-Linguistique à Orléans et de ses applications dans l'enseignement et la reconnaissance vocale.

Demandée au titre du contingent 2025